

## LES AIDES FINANCIERES A LA MOBILITE INTERNATIONALE

Vous êtes étudiant.e de et vous allez effectuer une mobilité à l'international dans le cadre d'un **programme d'étude** ou **stage** .

Sous certaines conditions d'éligibilité et sous réserve des crédits disponibles par l'Université de Montpellier, vous pouvez bénéficier d'une bourse pour financer partiellement votre projet.

Les critères de financement des bourses à la mobilité sont les suivantes :

- Vous devez être inscrit à la Faculté de Médecine à l'Université de Montpellier.
- Vous devez être inscrit dans le cadre du cycle **Licence, Master, Doctorat**
- Durée de la mobilité entre 2 mois et 12 mois

### Les étapes pour le dossier de demande d'aide

#### Etape 1 : Recherche d'un stage en Europe

Les stages en Europe participent au Programme Erasmus+

**Etape 2 :** Compléter le formulaire Moveon. Un lien vous sera envoyé par le service du Bureau des Relations Internationales.

**Etape 3 :** Après étude de votre éligibilité une décision d'attribution vous sera transmise.

**Etape 4 :** Transmettre tous les documents demandés pour chacun des dispositifs Erasmus+, Bourse Région Occitanie, Bourse aide à la mobilité (AMI) – voir Annexe

#### **Bourse Erasmus études et stage**

*(Éligible aux étudiants boursiers et non boursiers)*

- Financement selon les 3 groupes du pays de destination (voir les deux tableaux en annexe pour les études et les stages)
- Versement des bourses : 70% au début de mobilité et 30% en fin de mobilité, sous réserve de complétude du dossier (test de langue et rapport étudiant)

*Bourse NON cumulable avec la bourse  
Région Occitanie  
Bourse cumulable avec la bourse AMI*

#### **Bourse Région Occitanie**

**Condition d'éligibilité :** être boursier sur critère sociaux ou avoir un avis d'imposition le vôtre ou celui de vos parents inférieur ou égale à 20 000 euros

(Calculez le revenu imposable /nombre de parts à partir de l'avis d'imposition)

- Versement des bourses : 80% au début de mobilité et 20% en fin de mobilité, sous réserve de complétude du

*Bourse NON cumulable avec la bourse  
Erasmus+  
Bourse cumulable avec la bourse AMI.*

#### **Bourse aide à la mobilité internationale (AMI)**

##### **Condition d'éligibilité :**

- Etudiants boursiers du CROUS uniquement
- Mobilité en L3, M1, M2 dans le monde entier (hors France et DOM TOM).
- Durée de la mobilité finançable : de 2 à 9 mois.

*Bourse cumulable avec la bourse Erasmus+ et la bourse Région Occitanie (si étudiant concerné).*

